

Adopté le : 16 février 2024
Date de mise en ligne : 20 février 2024

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 décembre 2023 à 20h30 à la mairie

- Séance présidée par Mr VILLEMAIRE Jean-Luc
- Membres présents : Mr Christophe TABOURET, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie.

Membres excusés : Mme Isabelle DUCROT, Mr Jacky MALIN, Mme Tatiana SAUVAGE, Anthony BORGES pouvoir donné à Christophe TABOURET, Camille RICHARD pouvoir donné à Jean-Luc VILLEMAIRE

- Secrétaire de séance : Mr JOLY Pierre
- Auxiliaire de secrétaire de séance : Mme PIRAT Magali
- La séance est ouverte à 20h30.
- Le quorum est atteint.

Ordre du jour : Adoption du procès-verbal du conseil de novembre - Désignation de la secrétaire de séance – Espace de la Forge – Groupement d’achat énergie – Zone d’Accélération de Production d’Energies Renouvelables (ZAER) – Prime Pouvoir d’Achat (PPA) – Tableau des effectifs – Commissions - Questions et Invitations diverses - Vie communale

Modification de l’ordre du jour, retrait de la Prime Pouvoir d’Achat, sujet repoussé au projet conseil.

- **Adoption du procès-verbal du conseil de novembre**

Mr le Maire demande aux membres de se prononcer sur le dernier compte-rendu de conseil, ils acceptent à 11 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony pouvoir donné à Christophe TABOURET, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr Jean-Luc VILLEMAIRE et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention, le procès-verbal du conseil du 15 novembre 2023.

- **Désignation de la secrétaire de séance**

Mr le Maire nomme Mr JOLY Pierre comme secrétaire de séance. Les membres acceptent à 11 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony pouvoir donné à Christophe TABOURET, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr Jean-Luc VILLEMAIRE et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention.

- **Espace de la Forge**

Mr le Maire relate la réunion avec Mr le Sous-Préfet, et les Visios avec Mme LOUPIAS de l’Agence Technique Départementale. Le projet initialement prévu ne pourra être réalisé en une seule fois, trop lourd financièrement. Propose de réaliser le bâtiment épicerie en Tranche 1 en 2024 et en tranche 2, l’espace événementiel et la salle polyvalente, ultérieurement. Les surfaces concernant l’épicerie vont également être revues à la baisse, environ 80 m² de moins, afin que la commune puisse supporter financièrement le projet.

Prévisionnel tranche 1 : 1 123 108€ H.T. soit 1 347 730€ TTC - Subventions 526 430€ - Reste à charge 600 218€ après déduction du FCTVA de 221 082€.

Mr le Maire rappelle que les frais mandatés à aujourd’hui concernant le projet s’élèvent à 75 263.80€.

Le conseil décide de réaliser la tranche 1 sur 2024 et de repousser la tranche 2. Les membres souhaitent déposer les dossiers de demandes de subventions suivant : Appel à projet 20 %, DETR 30%, Europe et Région. Ils autorisent Mr le Maire à contracter un emprunt correspondant au montant restant à charge.

Les membres sont favorables à 11 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony pouvoir donné à Christophe TABOURET, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr Jean-Luc VILLEMAIRE et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention

- Groupement d'achat énergie

Monsieur le Maire informe d'un nouveau groupement de commandes pour l'achat d'énergie électrique pour la période 2026/2028 concernant le compteur de la salle des fêtes et des écoles avec le SYDESL.

Le conseil accepte à 11 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony pouvoir donné à Christophe TABOURET, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr Jean-Luc VILLEMAIRE et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention, de souscrire à ce groupement pour 2026/2028.

- Zone d'Accélération de Production d'Énergies Renouvelables (ZAER)

Monsieur le Maire explique aux membres qu'il convient de prendre une délibération indiquant les zones d'accélération de production d'énergies renouvelables avant le 31 décembre. Les membres décident de demander un report pour étudier toutes les possibilités sur la commune.

- Prime du Pouvoir d'Achat (PPA)

Le sujet est reporté au prochain conseil, n'ayant pas reçu l'avis du Comité Social Territorial.

- Tableau des effectifs

Monsieur le Maire rappelle qu'au 1^{er} janvier 2024, Mme GREVOT Laëticia sera titularisée et présente le tableau des emplois correspondant.

Adjoint Administratif principal 1ère classe titulaire	1	C	35 / 35
Agent de maitrise principal titulaire	1	C	35/35
Adjoint Technique titulaire	1	C	35/35
Agent technique titulaire	1	C	24,15/35
ATSEM principale 1ère classe titulaire	1	C	8.88/35
Adjoint technique	1	C	3/35
Adjoint technique	1	C	8,88/35 période scolaire
Adjoint administratif 2ème classe titulaire	1	C	17.50 / 35
Adjoint d'animation 2ème classe titulaire	1	C	7.58/35 période scolaire

Les membres acceptent le présent tableau des emplois à 11 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony pouvoir donné à Christophe TABOURET, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr Jean-Luc VILLEMAIRE et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention.

- Commissions

▪ Scolaire

Mr le Maire relate la réunion du 27 novembre à Varennes concernant le nouveau RPI, étaient présents les sous des écoles et les cantines des 3 communes. Les sous des écoles ont déjà bien avancé pour une fusion/absorption à la rentrée de septembre 2024. Les cantines vont travailler ensemble aussi pour faire de même. Le prix du repas va être harmonisé. La commune de Varennes va prendre en charge les charges patronales et salariales afin d'avoir une équité sur le RPI.

Mr le Maire fait également un point de la réunion référents scolaire qui a eu lieu à Vincelles et de la réunion avec la directrice d'académie de l'éducation nationale à Saint-Germain du Bois.

▪ Matériel

Mr le Maire informe :

- Que le flocage du Kangoo est terminé, flocage réalisé par MD 39.
- Des investissements sur 2024. 3 bancs (Place de l'église, au cimetière vers columbarium, et vers le lavoir) 1 cendrier (city-parc) à acheter
- Le four vapeur de la salle des fêtes est réparé.

▪ Bâtiments

Mr le Maire donne lecture des devis pour le logement au-dessus des écoles :

Y. MEGARD 14 399.04€ soit 15838.94€ TTC. Le conseil accepte le devis.

GRIOT 3125€ HT soit 3750€ TTC. Le conseil ne souhaite pas le ponçage et la vitrification sur ce devis. Le montant des travaux sera de 1675€ H.T.

RICHARDSON Evier 335.72€ H.T. soit 404.69 € TTC. Le conseil accepte le devis.

Travaux salle de catéchisme : Devis de Y. MEGARD 326€ H.T. soit 358.60€ TTC. Le conseil accepte le devis.

Mr le Maire informe des observations faites par la SOCOTEC pour la salle des fêtes et les écoles.

Mr le Maire informe qu'il faudrait une ligne internet et une box pour l'Agence Postale Communale. Ceci sera réalisé lorsque le raccordement à la fibre optique sera possible dans le bourg.

▪ Voirie

Mr le Maire informe que le chemin piétonnier, route de Varennes, est terminé.

▪ Communication

Le Bulletin municipal est terminé et imprimé. La distribution va commencer.

▪ Comité Consultatif de l'Action sociale

Mr le Maire fait un point des retours des administrés, le repas s'est très bien passé et les destinataires des colis et ballotins étaient très contents.

- Questions diverses :

▪ Point finance

Mr le Maire informe d'une décision modificative de 48€. Virement entre les comptes 6161 et 681 afin de pouvoir constater la dépréciation d'une créance de plus de 2ans. Montant de la créance à constater 75€.

▪ Fibre optique

Mr le Maire relate la réunion du 1^{er} décembre concernant la fibre optique, les travaux seraient terminés sur la commune. Les opérateurs SFR et ORANGE ont commencé les démarchages.

▪ Recensement population au 1^{er} janvier 2021 en vigueur au 1^{er} janvier 2024

Mr le Maire informe que la population totale pour la commune est de 822.

▪ **Cérémonie des vœux**

Mr le Maire rappelle que la cérémonie des Vœux est le vendredi 5 janvier à 20h00.

- **Invitations et informations diverses :**

Mr le Maire donne lecture des diverses invitations reçues :

- Vœux du préfet et du président du département, le lundi 8 janvier à 18h30 à Mâcon
- Rencontre entre le Tribunal Judiciaire de Châlon sur Saône et les maires, le 16 janvier à Montceau les Mines à 9h30.
- Visite de la commune par Mr le Sous-Préfet, le jeudi 28 décembre 2023 à 14h00.
- Le prochain conseil est fixé au vendredi 26 janvier à 20h00.

La séance est close à 22h15.

Secrétaire de séance,

Pierre JOLY

Monsieur le Maire,

VILLEMAIRE Jean-Luc

